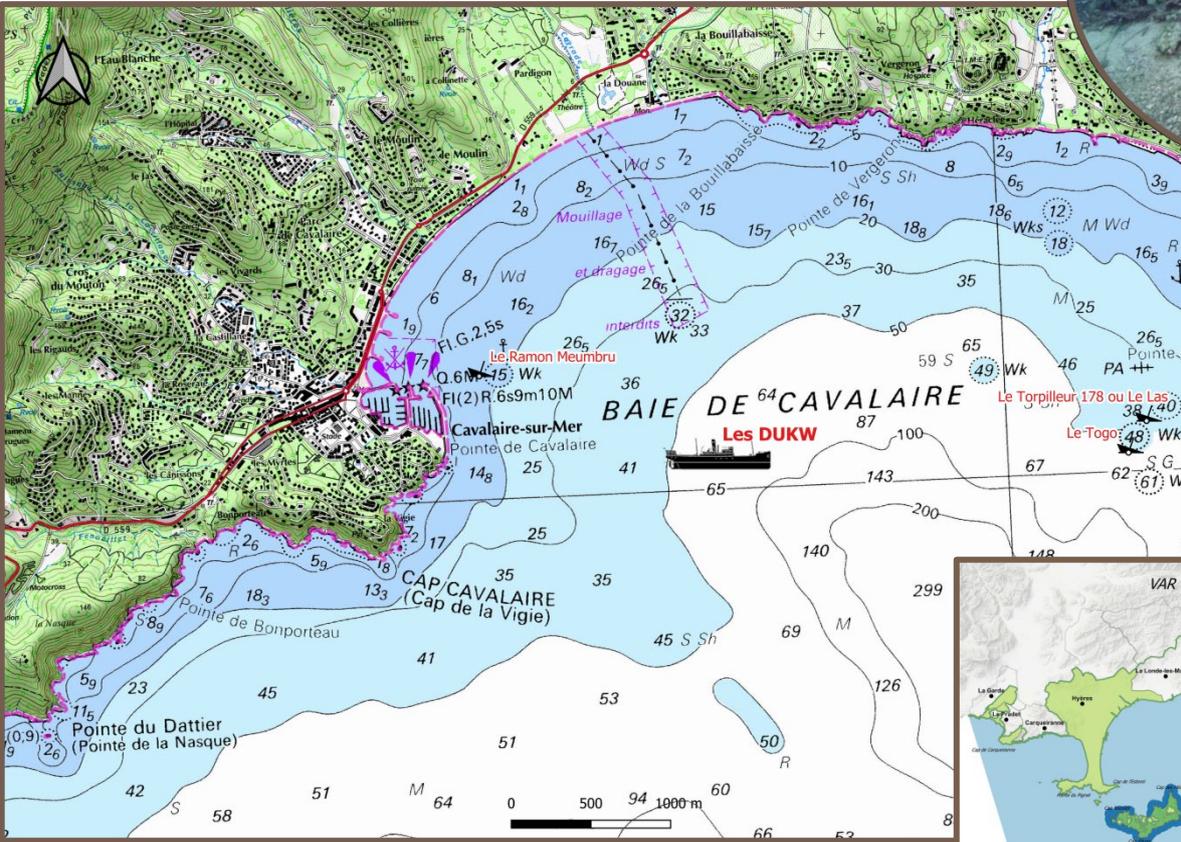
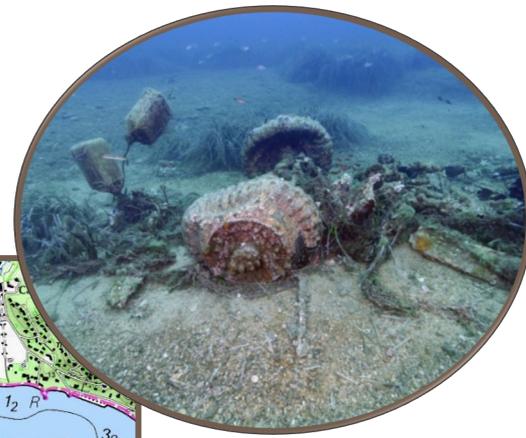


Les DUKW



Localisation : Pays : France - Ville : Cavalaire
Position : Baie de Cavalaire

Statut de protection : Parc national de Port-Cros (Aire maritime adjacente)

Pour les sites de plongée de la zone Natura 2000 Corniche varoise, une charte de bon usage peut être signée annuellement (https://www.observatoire-marin.com/milieu_sites.htm).

Point de départ :

La Londe-les-Maures - Bormes-les-Mimosas
Le Lavandou - Cavalaire - Ramatuelle

Accessibilité :

- Du bord - En bateau - Site aménagé (bouée)



Caractéristiques : Profondeur: 20 mètres
Difficultés : Aucune
Intérêts : Véhicules amphibies

Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.



Historique et description :

Les DUKW sont 3 engins amphibies. La signification de leur nom provient de la terminologie militaire : « D », pour définir l'année 1942, « U » pour amphibie, « K » pour toutes roues motrices et « W » pour son train de roues doubles à l'arrière. Au moment du débarquement, en août 1944, de nombreux engins amphibies ont été lâchés au large des plages d'Anthéor à Cavalaire. Quelques exemplaires gisent à Pampelonne, Saint-Raphaël et Cavalaire. A Cavalaire, ce sont 2 DUKW et un LCVP (Landing Craft Vehicule Personnel) qui sont au fond de l'eau. Le LCVP est l'engin de débarquement le plus construit de toute la Seconde Guerre Mondiale. Construit en bois, et doublé pour la coque, il mesure presque 11 mètres de long et pèse 9 tonnes. Un moteur, essence ou diesel, lui donne une vitesse de 9 nœuds et plus de 100 milles de rayon d'action. Il peut transporter 36 hommes. Les DUKW, quant à eux, possèdent 6 roues motrices. D'un poids de 4 tonnes, ils pouvaient atteindre la vitesse de 80 km/h à terre et 6 nœuds dans l'eau. Sur le fond, l'une des 3 épaves est posée sur l'envers, les 2 autres sont à l'endroit.

Son naufrage :

Indéterminé



La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées.
Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.



Environnement et biologie :

Situés sur un fond de sable, entourés de tâches de posidonie, la vie y est rare et quelques castagnoles (*Chromis chromis*) y ont élu domicile.

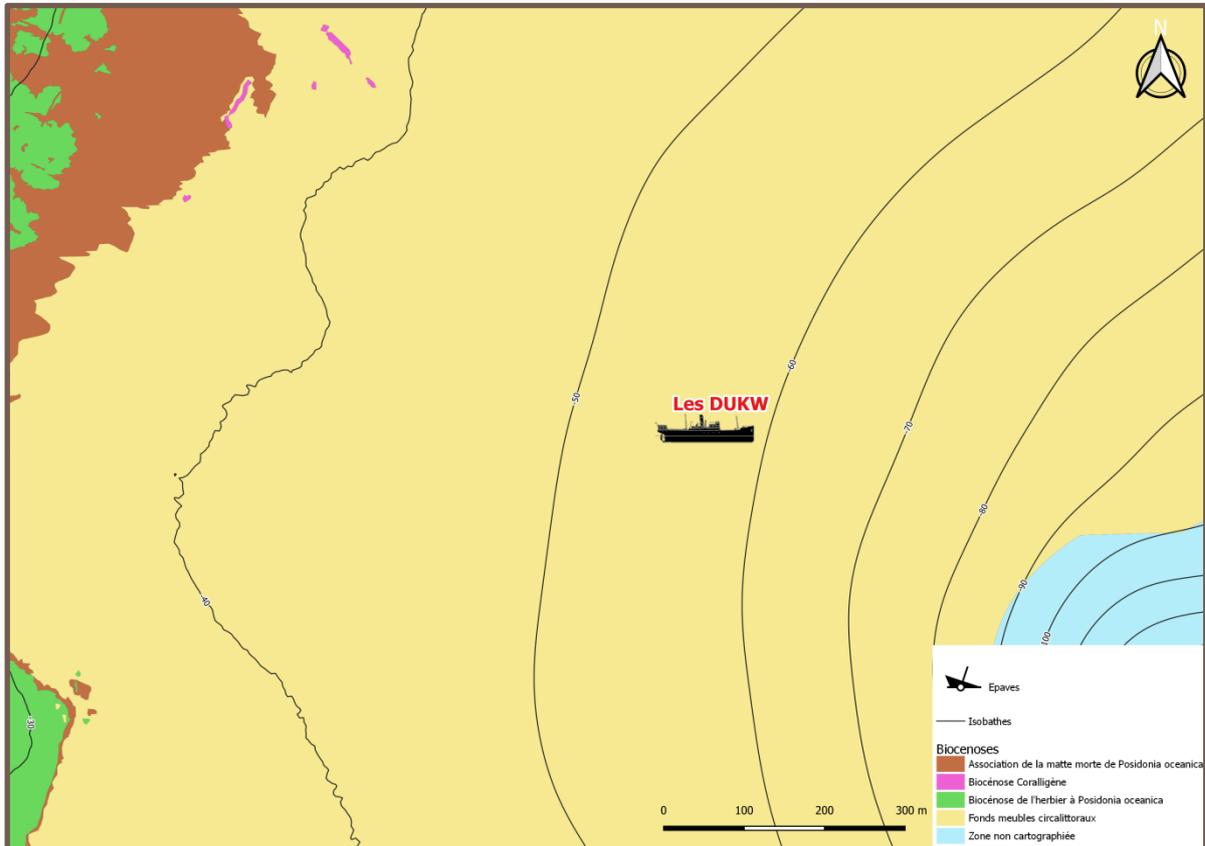


Castagnoles © Dominique BARRAY



Evitez de toucher la faune et la flore sous-marines. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

Carte détaillée des biocénoses :



Fréquentation : - Forte - Moyenne - Faible

Autres activités pratiquées : - Apnée - Randonnée palmée - Pêche - Chasse sous-marine



Vue générale © Marc LANGLEUR



Détails du châssis © Marc LANGLEUR



Vue générale © Marc LANGLEUR

Pour en savoir plus : - 100 épaves en Côte d'Azur de la Ciotat à St Tropez - Editions GAP - 2003 Anne et Jean-Pierre JONCHERAY
- 100 belles plongées Varoises - Editions GAP - 2013 - Philippe JOACHIM - Alain PONCHON
- Naufrages en Provence n°19. Jean-Pierre JONCHERAY

Conception et réalisation : - Version avril 2022

La cooperazione al cuore del Mediterraneo - La coopération au cœur de la Méditerranée